

# BOITES AUX LETTRES ET BOITES A COLIS

## DISTRIBUTION SURE ET FIABLE DE TOUS VOS ENVOIS POSTAUX

La boîte aux lettres permet aux envois postaux d'arriver à bon port. Du lundi au samedi, la Poste dessert les boîtes aux lettres de chaque entreprise et de chaque ménage privé dans toutes les zones habitées à l'année de Suisse. Les boîtes à colis munies de serrures constituent la solution idéale pour la distribution de colis.

### Boîtes aux lettres

La factrice ou le facteur glisse les lettres plates par l'ouverture du compartiment courrier. Les envois aux dimensions trop larges et les petits colis sont déposés dans le compartiment annexe. Les envois avec justificatif de distribution et volumineux sont remis personnellement à la porte du domicile. Vous avez aussi la possibilité de les retirer à votre filiale.

### Prescriptions importantes

L'acquisition et l'installation de votre boîte aux lettres doit satisfaire à certaines prescriptions relatives à son emplacement et à ses dimensions. Les directives de la loi fédérale sur la poste et de l'ordonnance sur la poste du 29 août 2012 s'appliquent en l'occurrence. Veuillez contacter le Service à la clientèle de la Poste. Nos agents se feront un plaisir de vous conseiller dans le choix de l'emplacement pour votre boîte aux lettres.

### Emplacement

Le propriétaire du bâtiment est responsable de l'installation d'une boîte aux lettres librement accessible comprenant un compartiment destiné au courrier ainsi qu'un compartiment annexe pour chaque adresse de distribution.

- Maisons individuelles, groupes de maisons: placez la boîte aux lettres à la limite de la propriété, à proximité immédiate de l'accès à la maison ou au groupe de maisons. Optez pour l'emplacement le plus proche de la route empruntée par le service de distribution. S'il y a plusieurs boîtes aux lettres pour le même numéro civique, il faut définir un seul site.
- Immeubles collectifs et commerciaux: les immeubles collectifs sont des maisons abritant plus de deux ménages. Les boîtes aux lettres peuvent être placées dans le périmètre des entrées. Elles doivent être

libres d'accès (pas derrière la porte verrouillée du bâtiment) et facilement accessibles depuis la route. Choisissez un endroit bien éclairé, si possible à côté des sonneries. S'il y a plusieurs boîtes aux lettres pour le même numéro civique, il faut définir un seul site.

- Maisons de vacances et de week-end: la Poste peut exiger l'installation d'une batterie centrale à proximité du lotissement ou sur sa voie d'accès.

### Dimensions

La boîte aux lettres doit comporter un compartiment courrier ainsi qu'un compartiment annexe et présenter les dimensions minimales indiquées au verso.

### Ouverture du compartiment courrier

L'ouverture du compartiment courrier doit être équipée exclusivement d'un volet de fermeture. Seules les boîtes aux lettres montées à l'air libre et exposées aux intempéries peuvent comporter des volets qui s'ouvrent vers l'extérieur. Dans l'idéal, l'ouverture du compartiment est orientée sur la rue.

### Matériel

La boîte aux lettres doit être fabriquée dans un matériel de qualité et résistant aux intempéries.

### Suscriptions

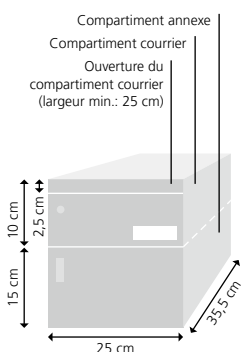
Les suscriptions doivent être récentes et complètes. Apposez-les sur la partie médiane ou supérieure du panneau frontal mais pas sur le volet de fermeture. Inscrivez-y toutes les dénominations d'entreprise et le nom de toutes les personnes domiciliées à l'adresse en question.

### Eclairage

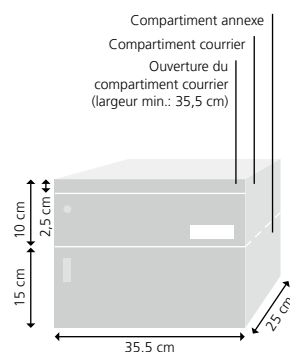
Les batteries de boîtes aux lettres doivent, le cas échéant, être éclairées.

## Dimensions des boîtes aux lettres

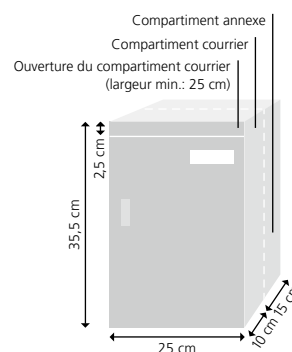
## Format horizontal



## Format transversal



## Format vertical



	Compartment courrier (dimensions intérieures min.)				Compartment annexe (dimensions intérieures min.)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Ouverture du compartiment courrier	Hauteur	Largeur	Profondeur	Ouverture
<b>Format horizontal</b>	10 cm	25 cm	35,5 cm	25 x 2,5 cm	15 cm	25 cm	35,5 cm	15 x 25 cm
<b>Format transversal</b>	10 cm	35,5 cm	25 cm	35,5 x 2,5 cm	15 cm	35,5 cm	25 cm	15 x 35,5 cm
<b>Format vertical *</b>	35,5 cm	25 cm	10 cm **	25 x 2,5 cm	35,5 cm	25 cm	15 cm	35,5 x 25 cm

\* Dans les boîtes aux lettres en format vertical, les envois de la poste aux lettres risquent de se glisser entre les journaux ou les envois publicitaires et d'échapper ainsi à l'attention du destinataire. C'est pourquoi la Poste considère que les boîtes aux lettres verticales avec compartiment annexe ne conviennent que si

- des boîtes aux lettres horizontales ou transversales ne peuvent pas être montées pour des raisons d'ordre architectonique;
- le bâtiment concerné est classé monument historique et qu'aucune modification ne soit de ce fait autorisée.

\*\* 8 cm si le compartiment courrier est combiné avec un compartiment annexe vertical

## Boîtes à colis

Notre offre de distribution pour les immeubles collectifs et les lotissements: les boîtes à colis sont des compartiments verrouillables qui évitent aux destinataires de colis de devoir se rendre à la filiale lorsque les envois n'entrent pas dans le compartiment annexe. Les boîtes à colis peuvent être montées en complément des boîtes aux lettres avec compartiment courrier et annexe.

## Commande

Il convient d'installer au moins une grande boîte à colis pour cinq à six ménages. Vous trouverez la liste des fabricants ainsi que des informations complémentaires sur l'offre à l'adresse [www.poste.ch/boites-a-colis](http://www.poste.ch/boites-a-colis).

## Installation

Les boîtes à colis sont faciles à installer soi-même, mais vous pouvez aussi demander à votre fournisseur de le faire. Les boîtes doivent être installées dans un endroit facile d'accès pour la distribution, de préférence tout près des boîtes aux lettres et à l'abri des intempéries.